

<https://www.haute-garonne.fr/syndicat-mixte-haute-garonne-montagne>

Haute Garonne

HAUTE-GARONNE - LE DEPARTEMENT

Haute-Garonne - 2026

Syndicat mixte Haute-Garonne Montagne

Rubrique

Tourisme

Tag 1

Réseau

Tag 2

Montagne

Tag 3

Sexualité

Publié le 21 novembre 2019

Reading time

Reading time : 8 minutes

Image d'illustration



Ce projet, porté par le Conseil départemental, vise à soutenir les trois stations de montagne haut-garonnaises tout en développant une offre touristique riche et complémentaire. La station de Peyragudes, qui se situe à cheval sur les départements de la Haute-Garonne et des Hautes-Pyrénées, sera intégrée au dispositif par une

charte de partenariat. Au-delà de la redynamisation du tourisme hivernal, ce regroupement vise à repositionner les stations vers de nouvelles formes de tourisme quatre saisons. Il prévoit de maintenir et développer les emplois dans les vallées tout en s'appuyant sur un modèle économique innovant garant d'un équilibre financier pérenne. Une réflexion globale pour un tourisme durable en montagne et en piémont est en cours, en lien notamment avec les études sur l'avenir et le positionnement du thermalisme et du thermoludisme. L'économie touristique représente une part essentielle des emplois sur le territoire de la Communauté de communes des Pyrénées haut-garonnaises. **A l'échelle de l'intercommunalité, 24% des emplois salariés privés relèvent de cette filière. C'est le territoire le plus marqué du département. En 2016, 812 emplois salariés privés dépendaient de ce secteur**

Suite à la crise sanitaire et au réchauffement climatique qui s'accélère, le Conseil départemental renouvelle son soutien aux acteurs et professionnels de la montagne en situation de difficulté et poursuit le développement de sa stratégie touristique 4 saisons afin de préserver l'activité économique des vallées haut-garonnaises, dans le respect de l'environnement, du territoire et de ses habitants.

Les projets

L'élaboration d'une stratégie touristique globale entre ces stations de ski proches géographiquement qui proposent des activités complémentaires (sportive, familiale ou "nature") :

- Etude et préfiguration d'un plan quatre saisons en montagne,
- Actions en faveur d'un tourisme quatre saisons en montagne,
- Développement et exploitation des domaines skiables, alpins et nordiques,
- Gestion des remontées mécaniques et des pistes de ski,
- Création et gestion d'équipements touristiques,
- Initiative et réalisation de zones d'aménagement concerté à vocation touristique

Le syndicat mixte assurera le pilotage stratégique de ces missions et leur financement.

Dès la création du Syndicat Mixte Haute-Garonne Montagne en 2018, une véritable dynamique de restructuration a été lancée,

donnant lieu à plusieurs campagnes de travaux dans les stations. À ce jour, plus de 7 M€ ont été investis sur les 3 sites. Des projets d'investissements sur les 3 stations et sur les 10 prochaines années sont également à l'étude.

Des investissements conséquents

La Haute-Garonne a prévu un plan d'investissement de 25 M€ d'ici à 2025 (dont 15 millions d'euros pour remplacer les télécabines de Luchon). Soutenu par l'État, la région Occitanie et l'Europe, l'objectif est de moderniser les équipements de ces trois domaines. Quinze millions sont d'ores et déjà dédiés au remplacement de la télécabine de Luchon. En mutualisant l'effort d'investissement relatif à la modernisation et à la gestion des stations, un équilibre des comptes est espéré d'ici trois à cinq ans. Voici les projets structurants soutenus pour les prochaines années :

- **Création d'un local d'accueil et de vente** au cœur de Bagnères-de-Luchon permettant de promouvoir les 3 sites
- Mise en place d'un système de **billetterie automatique** sur les 3 sites

- **Extension et modernisation du réseau de neige de culture :**
- > Sur Superbagnères : 23 enneigeurs supplémentaires (piste des Estives), changement de 180 enneigeurs existants et d'une 5ème pompe dans l'usine à neige permettant d'augmenter le débit et de diminuer la consommation électrique.
- > Sur Le Mourtis : installation d'une 3ème pompe afin d'augmenter le débit en salle des machines et de 13 enneigeurs (piste « La Verte »)
- **Création de 3 circuits de ski de randonnée** à Luchon-Superbagnères
- **Renouvellement du parc de dameuses de Superbagnères :** achat d'une dameuse équipée d'un système de treuil (saison 2019/2020) et d'une dameuse pour effectuer des travaux spécifiques (saison 2020/2021)
- **Sécurisation et amélioration des domaines skiables :** création de 450 ml de barrières à neige sur le domaine du Mourtis...
- **Maintenance des remontées mécaniques**
- **Rénovation du poste de secours** du Céciré à Superbagnères
- **Tourisme 4 saisons :** mise en place de signalisation des circuits raquettes, pédestres, VTT (télésiège Tuc de Pan équipé de portes vélos), pistes dédiées au DevalKart (Le Mourtis), installation d'une aire de pique-nique à Superbagnères.

L'accès facilité à Superbagnères : « La Crémaillère Express »

Le syndicat Haute-Garonne Montagne a engagé un projet de développement d'envergure avec le renouvellement de la télécabine actuelle de Luchon-Superbagnères. Cette infrastructure, mise en service il y a 30 ans, va ainsi être remplacée par un ascenseur valléen de 10 places par cabine, qui va permettre de transporter les visiteurs, ainsi que les vélos, brancards (évacuation des blessés) et les personnes à mobilité réduite, depuis la ville de Bagnères-de-Luchon jusqu'au plateau de Superbagnères, en moins de 8 minutes.

Ce nouvel équipement, qui portera le nom de « Crémaillère Express », représente un investissement de 18 M€, co-financé à 61 % par le Département à hauteur de 11 M€ et par le syndicat Haute-Garonne Montagne pour un montant de 1 M€. Les 6 millions d'euros restants pourront être financés par la Région et l'État pour moitié.

Cette infrastructure de pointe, installée sur une pente à dénivelé important, permettra à la fois d'assurer la sécurité et le confort des utilisateurs, de développer le tourisme 4 saisons, de diminuer la circulation automobile sur les routes de montagne et de préserver l'environnement.

.pdf / 1.2 mo

Déclaration d'intention de la télécabine de Superbagnères

.pdf / 1.2 mo

[Télécharger](#)



Caractéristiques du projet

- Longueur suivant la pente : 2 666,33 m

- Dénivellation : 1 146,60 m
- Vitesse : 6 m/s
- Capacité des cabines : 10 places assises
- Débit provisoire : 1 500 pers/h
- Débit définitif : 2500 pers/h
- Nombre de pylônes : 15
- Début des travaux : fin mars 2022
- Mise en service : saison hiver 2023-2024

Le Mourtis : réflexion sur les projets de d'aménagement

Une étude portant sur l'aménagement et le développement de la station du Mourtis a été lancée par Haute-Garonne Montagne et Haute-Garonne Ingénierie. Ce schéma doit constituer une base de discussion, une première étape vers la requalification, la diversification et la valorisation de la station du Mourtis. Elle fera l'objet d'un plan d'investissements à bâtir sur 15 ans, avec des enjeux identifiés sur 7 secteurs, de l'arrivée par le Col de Menté au sommet de la station.

Une réflexion est également prévue pour améliorer les déplacements dans la station, la signalétique ou encore les aménagements paysagers et le mobilier urbain. Une consultation a été lancée afin de remplacer les blocs sanitaires existants sur le parking principal et à proximité du parking Pierres Blanches. Ces deux blocs seront mis en place pour la saison hiver 2021-2022. Une étude sera menée en 2022 pour déplacer le bloc se situant près de la route afin de la positionner sur le parking Pierres Blanches, à proximité de la zone de ski.

Bourg d'Oueil : étude pour un plan d'investissements

Une étude portant sur l'aménagement et le développement de la station de Bourg d'Oueil et de la vallée d'Oueil a été lancée en 2021. Le schéma constituera une base de discussion, une première étape vers la requalification, la diversification et la valorisation de la station de Bourg d'Oueil et de la vallée d'Oueil afin de bâtir un plan d'investissements sur 15 ans.

Composition de Haute-Garonne Montagne

Ce syndicat est composé du Département de la Haute-Garonne, de la [Communauté de Communes des Pyrénées Haut-Garonnaises](#), des communes anciennement membres du Syndicat Intercommunal de Gestion et d'Aménagement de Superbagnères (Bagnères de Luchon, Saint-Aventin et Castillon de Larboust), et des communes anciennement membres du SIVOM de la Vallée d'Oueil (Bourg d'Oueil, Caubous, Cirès et Mayrègne). À terme, le syndicat mixte sera composé de deux membres : le Conseil départemental de la Haute-Garonne et la Communauté de Communes des Pyrénées Haut Garonnaises. Son siège est situé à l'Hôtel du Département et il est administré par un comité syndical composé à 80% de délégués départementaux (16 délégués titulaires et 2 suppléants) et à 20% de délégués représentants les territoires où les stations sont implantées.

La présidence du syndicat mixte Haute-Garonne Montagne est assurée par [Maryse Vezat-Baronia](#), aux côtés de [Patrice Rival](#), [Roselyne Artigues](#), Alain Castel et Loïc Gojard

En 2022, Gianni Ragona a été nommé directeur général du syndicat mixte Haute-Garonne Montagne et de la Régie des stations de Haute-Garonne.

Des forfaits harmonisés

"Une première phase d'investissements, d'un montant de 4,8 millions d'euros, a notamment consisté à améliorer le réseau de neige de culture. Et nous avons également modernisé le système de billetterie sur l'ensemble des trois stations." explique [Maryse Vezat-Baronia](#)

Désormais, toutes disposent d'un système « mains-libres » : la garantie d'une plus grande rapidité d'achat et d'une circulation simplifiée sur les domaines skiables. Les clients de Luchon-Superbagnères, du Mourtis et de Bourg d'Oueil, pourront même commander leurs forfaits directement en ligne ou sur bornes, en station. Des forfaits qui en auront profité pour se mettre au goût du jour. Haute-Garonne Montagne a en effet souhaité proposer une offre tarifaire harmonisée ainsi que de nouvelles formules adaptées aux besoins de la clientèle.

« Avant, on passait une semaine à la montagne et on skiait tous les jours de 9 heures à 17 heures, souligne Didier Cujives, président de Haute-Garonne Tourisme. Désormais les séjours sont plus courts, mais aussi plus fréquents. »

D'où l'intérêt d'opter, par exemple, pour le nouveau « forfait 3 stations » qui offre la possibilité aux clients d'accéder aux trois domaines skiables de manière illimitée tout au long de la saison pour un tarif unique. Des avantages ont aussi été mis en place afin de favoriser l'accès du ski pour tous avec la gratuité pour les moins de six ans et les plus de 65 ans, et des réductions pour les personnes en recherche d'emploi.



- 143 salariés au total : 29 salariés permanents + 114 salariés saisonniers (dont 76 à Luchon-Superbagnères et 38 au Mourti)
- 25 M€ d'investissement sur 5 ans via le plan d'investissements 2020-2025

- Depuis 2018, 17,7 M€ investis par le Conseil départemental en fonctionnement (90%), 2,144 M€ investis par la Communauté de communes des Pyrénées haut-garonnaises (10%)